



DOSSIER Spécial
ELECTIONS
QUÉBEC
2008

**Position de la FIQ
et enjeux**

**Engagements des
principaux partis**

**Commentaires
de la FIQ**

SANTÉ

ÉCONOMIE

**FEMMES, FAMILLE
ET PAUVRETÉ**

DOSSIER Spécial ELECTIONS

VOL 2, NO 2, novembre 2008 | FIQ Dossier spécial

Responsable politique : Michèle Boisclair, 1^{re} v.-p. | **Rédaction** : Karine Crépeau, Lucie Mercier et Marc Thibault-Bellerose, conseillères syndicales, secteur Sociopolitique | **Révision et coordination de la production** : Micheline Poulin, conseillère syndicale, service Communication-Information | **Conception et montage graphique** : Josée Roy | Impression : Caractéra |

ISSN 1913-1356 (Imprimé)

ISSN 1913-1364 (En ligne)

QUÉBEC 2008

4

SANTÉ

Position de la FIQ et enjeux
Engagements des principaux partis
Commentaires de la FIQ

8

ÉCONOMIE

Position de la FIQ et enjeux
Engagements des principaux partis
Commentaires de la FIQ

12

FEMMES, FAMILLE ET PAUVRETÉ

Position de la FIQ et enjeux
Engagements des principaux partis
Commentaires de la FIQ

Billet de la rédaction

La FIQ a analysé les engagements électoraux des principaux partis politiques du Québec et présente ses positions, ses commentaires et une analyse comparative de thèmes et les différents enjeux qui seront certainement débattus tout au long de cette campagne électorale : santé, économie, femmes, familles et pauvreté. Le Parti vert du Québec n'ayant pas fait connaître ses engagements au moment de mettre sous presse, leurs positions ne sont pas incluses dans cette publication.

La Fédération invite ses membres à visiter son site Internet pour des informations complémentaires sur les enjeux de cette élection et des commentaires sur l'actualité électorale. De plus des mises à jour seront apportées aussitôt que de nouvelles informations concernant les plates-formes des partis seront disponibles.

www.fiqsante.qc.ca

Mot de la présidente



L'une des principales caractéristiques de notre système politique repose sur la possibilité pour le parti politique au pouvoir de déclencher des élections au moment qui lui convient. De tout temps, et ce, sans égard à l'affiliation partisane, les gouvernements canadiens et québécois ont utilisé ce pouvoir à leur fin.

Néanmoins, ce pouvoir est de plus en plus contesté parce qu'il amène le gouvernement à orienter ses actions en fonction de la stratégie électorale qu'il aura établie, et non pas en fonction des besoins de la population. C'est dans cet esprit et dans la volonté de parfaire notre système démocratique que le Parti conservateur du Canada dirigé par Stephen Harper légiféra dans l'objectif d'instaurer des élections à date fixe, ce qui ne l'empêcha pas de renier sa propre loi à la première occasion venue. Doit-on s'étonner par la suite du cynisme de la population envers la scène politique?

Force est de constater que le parti libéral de Jean Charest a décidé d'ajouter de l'eau au moulin cynique en déclenchant des élections quelques semaines à peine après le scrutin fédéral et le lendemain d'une élection historique chez nos voisins du Sud. Manifestement saturés de promesses électorales et de discours creux, visiblement inquiétés par la crise financière et économique, trois Québécois sur quatre ne voulaient pas d'élections avant Noël.

Un gouvernement ne doit pas toujours prendre ses décisions à la lumière des sondages et il est normal qu'il agisse parfois à l'encontre de la volonté populaire. Cependant, si le déclenchement des élections provinciales actuelles suscite autant de controverse, c'est parce que le gouvernement Charest n'a réussi à convaincre personne de la pertinence d'un tel geste. Même l'équipe Charest admet désormais que la seule et unique raison à l'origine de la dissolution de l'Assemblée nationale réside dans la volonté du gouvernement de profiter de la situation précaire des partis de l'opposition pour tenter d'aller chercher un gouvernement majoritaire.

Les libéraux peuvent bien se targuer d'être la meilleure équipe pour gérer la crise économique, il demeure qu'ils ont choisi de consacrer 83 millions de dollars de fonds publics dans un exercice purement partisan en cette période de grande incertitude. Cet investissement est d'autant plus odieux qu'à la lecture de cette publication, vous pourrez constater la similitude des engagements des différents partis présents à l'Assemblée nationale, exception faite du radicalisme populiste de l'ADQ. Ceci renforce l'idée que le gouvernement aurait pu présider à la crise sans être inquiet.

Devant cette absence d'enjeu marquant, un triste spectacle politique a présentement cours, où l'image des chefs et les débats de comptables monopolisent la scène média-

tique alors que de grands débats et remises en question de l'ordre établi se font dans le monde entier. De plus, alors qu'un récent sondage démontre que la santé constitue l'enjeu premier des électrices-eurs, les partis se faisant la lutte semblent vouloir contourner cette épineuse question. Cela dit, cette campagne demeure importante pour plusieurs raisons. Si la classe politique québécoise ne semble pas avoir compris que l'heure est à la recherche d'une alternative au modèle néolibéral, la conjoncture économique et politique mondiale risque de leur forcer la main à brève échéance. En ce sens, il faut se demander, quel parti est le plus susceptible d'inscrire le changement obligé dans une perspective progressiste et favorable aux intérêts de la majorité de la population?

De même, faut-il rappeler que le prochain gouvernement sera le vis-à-vis de la Fédération à l'occasion de la négociation d'un contrat de travail imposé aux organisations syndicales en 2005, au plus grand mépris des règles démocratiques élémentaires? Qui est le plus susceptible de nous respecter à la table de négociation nationale?

Tout au long de la campagne, la FIQ fera entendre sa voix sur des sujets ayant une grande importance pour ses membres et pour la population, entre autres, la santé, l'économie, la condition des femmes, la pauvreté et la démocratie. En ce sens, même si cette campagne peut revêtir un degré d'intérêt moindre pour plusieurs, il n'en demeure pas moins important de se prévaloir du droit de vote si chèrement acquis. En cette ère où les gouvernements n'hésitent plus à recourir aux baillons et aux lois spéciales pour museler tout débat, le droit de vote demeure l'un des espaces démocratiques et citoyens qu'il faut honorer.

Lina Bonamie

Lina Bonamie



SANTÉ



Position de la **fiq** et enjeux

Intervenante reconnue du milieu de la santé et représentante des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du Québec, la FIQ défend, depuis sa fondation en 1987, le droit à la santé pour l'ensemble de la population dans le cadre d'un régime de santé public. Elle réclame notamment l'introduction des cinq principes de la Loi canadienne sur la santé dans la législation québécoise : gestion publique, intégralité, accessibilité, universalité et transférabilité.

La FIQ s'est toujours impliquée dans les différentes commissions et réformes qui ont jalonné l'évolution du système de santé québécois. Elle a dénoncé le déséquilibre fiscal et les compressions budgétaires qui ont contribué à l'allongement des listes d'attente. Elle privilégie un financement des dépenses en santé à partir de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. Les assurances privées ne constituent pas une solution devant être retenue puisqu'elles pavent la voie à la marchandisation de la santé.

Des solutions publiques doivent être privilégiées. Le secteur privé en santé, notoirement inefficace, coûteux et inéquitable, ne garantit pas une meilleure accessibilité à l'ensemble de la population, au contraire. Il peut certes améliorer l'accessibilité des segments les plus riches de la population, mais ne contribue en rien à améliorer l'accès de la majorité de la population aux services de santé publics. En ce sens, la FIQ demande l'abrogation complète de la Loi 33, laquelle autorise la création de centres médicaux spécialisés (CMS) et d'hôpitaux privés et la réalisation de plus de 50 chirurgies en milieu extra-hospitalier.

La FIQ revendique également l'amélioration des conditions de travail et de vie des professionnelles en soins par, entre autres, l'arrêt des heures supplémentaires obligatoires, une meilleure organisation du travail, la fin du recours au personnel d'agences privées, la création de postes permanents à temps complet et la mise en place de moyens efficaces pour contrer la pénurie actuelle et future des professionnelles en soins. Des revendications qui, nulle doute, amélioreront la qualité des services de santé offerts à la population du Québec.

De plus, la Fédération exige un meilleur financement public du maintien à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Pour les personnes dont la perte d'autonomie est trop importante, le développement des places en CHSLD publics doit être favorisé au lieu du développement des ressources intermédiaires dont la qualité souvent inadéquate des soins, la formation déficiente de la main-d'œuvre et la recherche de rentabilité compromettent le bien-être et la sécurité des personnes qui y sont hébergées.

Parmi les dépenses de santé, les médicaments représentent l'élément dont la croissance est la plus rapide. Le Québec doit faire des efforts pour limiter la croissance des coûts des médicaments par l'abandon de sa politique de soutien à l'entreprise multinationale du médicament d'origine. À cet égard, la FIQ revendique un régime universel public d'assurance médicaments et dénonce le régime mixte dont la plupart des mauvais risques sont assumés par la partie publique du régime. Finalement, une approche de santé axée sur les déterminants de la santé doit être privilégiée. En ce sens, une approche préventive et globale axée sur une meilleure distribution de la richesse et l'harmonisation des politiques ayant un impact sur la santé doit être favorisée. ■



La santé figure parmi les six priorités du **Parti québécois** (PQ). Reconnais- sant que le Québec dispose d'un bon système de santé, le PQ n'en pense pas moins qu'il faille l'adapter aux besoins de la population et en améliorer l'accès. La médecine à deux vitesses ne représente pas une solution pour lui. Il s'oppose entre autres à la formule des partenariats public-privé dans ce secteur. Plus concrètement, le PQ propose de :

- Faire en sorte que chaque per- sonne ait accès à un médecin de famille

Compléter le réseau des GMF; élargir les heures d'ouverture des cliniques privées; former des équipes en prévention et mala- dies chroniques; faciliter l'inté- gration des diplômés étrangers; achever l'informatisation du ré- seau de la santé en développant le dossier patient électronique.

- Renforcer le système public de santé

Abroger le règlement de la Loi 33 qui favorise le développement des cliniques privées; freiner le développement d'assurance pri- vée duplicative; refuser la mixité de la pratique médicale; garantir l'accès à des services spécialisés dans des délais médicalement requis grâce à un usage plus per- formant des blocs opératoires; soutenir des projets de réorgani- sation locale du travail; valoriser les professions en santé et en services sociaux pour favoriser le recrutement, l'attraction et la rétention du personnel.

- Prioriser la prévention et la pro- motion de la santé

Créer un Fonds québécois de la prévention; accentuer les pro- grammes de lutte au tabagisme, à la malbouffe, aux drogues, à l'alcool et aux jeux de hasard; mettre en place une véritable politique de prévention en santé

mentale; accentuer la prévention et la lutte contre le cancer; pour- suivre la prévention des infec- tions nosocomiales.

- Développer les services sociaux et la solidarité sociale

Lutter contre l'itinérance; soute- nir le développement de l'éco- nomie sociale pour certaines clientèles comme l'aide domes- tique; mettre en oeuvre un plan d'accès aux services pour la défi- cience intellectuelle, les troubles envahissants du développement et la réadaptation physique.

- Permettre aux aîné-e-s de de- meurer le plus longtemps possible à la maison en investissant dans les soins et le soutien à do- micile; mettre en place une po- litique nationale sur les aîné-e-s; adopter une politique alimen- taire pour les aîné-e-s et des règles fiscales pour les proches aidant-e-s.

- Soutenir adéquatement les cou- ples ayant recours aux méthodes de procréation assistée et rem- bourser les traitements de l'infertilité par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).



Pour l'instant, le **Parti libéral du Québec** (PLQ) s'en est tenu à un plan d'action économique. Il a promis de publier d'ici la fin de la campagne, une plate- forme électorale. Cette absence de plateforme n'a toutefois pas empêché les libéraux d'annon- cer diverses mesures.

- Assurer l'accès à un médecin de famille en augmentant de 178 à 300 le nombre de GMF;

- Éviter les ruptures de servi- ces: demander aux médecins de travailler plus pour main- tenir la continuité des soins dans les établissements;

- Améliorer les soins dans les urgences;

- Sortir des hôpitaux les pa- tient-e-s âgé-e-s en attente d'hébergement et investir dans les soins à domicile;

- Surveiller et éviter les surchar- ges de travail du personnel soignant: réaménager l'orga- nisation du travail; éliminer l'obligation de faire des heu- res supplémentaires et revoir les modes de gestion;

- Inciter les nouvelles infirmières et infirmières auxiliaires (trois années de service et moins) ainsi que les infirmières de plus de 35 années de service à exercer dans le secteur public en offrant des primes;

- Assurer le remboursement par la RAMQ des deux premiers essais d'implantation d'em- bryons.



Québec solidaire (QS) privilégie huit axes d'intervention, dont des services publics gratuits et universels. Il s'agit de faire le choix de l'égalité et de la solidarité et d'exclure la recherche du profit en santé notamment.

Québec solidaire axe son programme sur cinq grands thèmes :

- Consolider un système de santé entièrement public

Freiner toute forme de privatisation; assurer un financement adéquat et augmenter les ressources humaines; réduire le champ des assurances privées duplicatives; mettre en place une politique pharmaceutique axée sur un régime public et universel d'assurance médicaments, un système public d'information et la création de Pharma-Québec, un pôle public d'acquisition, de recherche et de production de produits pharmaceutiques et, enfin, une campagne de sensibilisation aux phénomènes de la surmédication.

- Mettre l'accent sur la promotion et la prévention et y accorder 5 % du budget de la santé en :

Réduisant les impacts négatifs des déterminants de la santé; valorisant l'exercice physique; améliorant l'accessibilité à la nourriture (proximité, coût, qualité); augmentant le financement en santé mentale; évaluant systématiquement les impacts sur la santé des grands projets (Rabaska, autoroute 25, etc.).

- Réorganiser le système public de santé en :

Appliquant la gestion des listes d'attente; réduisant les délais d'attente en chirurgie; développant des cliniques ambulatoires publiques; consolidant les soins à domicile et les servi-

ces de proximité par les CLSC; favorisant la rétention et le recrutement du personnel; réglant le recours aux agences privées; renforçant les services à domicile pour les personnes en perte d'autonomie ou souffrant de déficience; développant un nombre suffisant de places d'hébergement public.

- Étendre la gratuité, l'universalité et l'accessibilité

Rendre publics et universels les soins dentaires de base et les examens d'optométrie; intégrer dans le système public les services d'audiologie, d'ergothérapie, de psychothérapie, de physiothérapie et d'orthophonie; interdire la facturation des frais accessoires (pansements, formulaires et appareils médicalement requis, etc.); donner accès à un médecin de famille.

- Soutenir les personnes âgées

Reconnaître la valeur économique et sociale du travail des proches aidant-e-s; augmenter le financement des organismes bénévoles en maintien à domicile; augmenter l'accessibilité à l'hébergement public; développer des logements sans but lucratif; sensibiliser et éduquer sur la maltraitance envers les aîné-e-s.



D'une manière générale, l'**Action démocratique du Québec (ADQ)** prône l'autonomie et la réingénierie de l'État. En santé, l'ADQ traduit cette position d'une part, par le droit à la vie et d'autre part, par la liberté économique de faire des choix en matière de santé. L'ADQ favorise donc la mise sur pied d'un régime de santé mixte, public/privé, et l'introduction de la compétition public/privé en santé et dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

- L'ADQ propose l'introduction du secteur privé dans quatre domaines : les salles d'opération, la pratique médicale, les cliniques privées et la sous-traitance des services auxiliaires. Elle a d'ailleurs déjà déposé le projet de loi 392 à l'Assemblée nationale en avril 2008, lequel permettrait, s'il était adopté, la pratique médicale mixte c'est-à-dire la possibilité de travailler à la fois dans le public et le privé tant pour les médecins omnipraticiens que pour les médecins spécialistes. L'ADQ croit qu'il serait ainsi possible d'augmenter l'offre de soins au Québec sans augmenter le fardeau financier du régime public puisque l'argent proviendrait du privé.

- L'ADQ se réclame du rapport Castonguay et, en ce sens, elle introduit plusieurs mesures tirées de ce rapport. Le rôle des agences, qui passeraient de 18 à 6 ou 8, et du ministère de la Santé et des Services sociaux serait

Commentaires de la

d'ailleurs revu. Les agences deviendraient des acheteurs de services auprès des établissements, à l'exemple de la France et de la Grande-Bretagne. L'ADQ défend également la liberté économique de choix en regard des proches aidant-e-s. Elle voudrait introduire une allocation pour proches aidant-e-s qui hébergent ou qui ont à leur charge un membre de leur famille.

■ L'ADQ propose également que des responsabilités actuellement assumées par le gouvernement du Québec soient transférées au niveau régional, au nombre desquelles figure certains services de santé, sans préciser lesquels. Ces responsabilités seraient assumées à même un Fonds d'autonomie régional financé par des redevances sur les ressources naturelles et administré par les élus locaux au sein des Conférences régionales des élus (CRÉ).

■ En matière de financement, l'ADQ est favorable à l'abolition des transferts fédéraux en matière de santé et à son remplacement par une réduction d'impôt qui signifierait une répartition de l'espace fiscal entre les deux paliers de gouvernement.

L'Action démocratique du Québec est assurément le parti qui va le plus loin dans la volonté de privatiser le réseau de la santé et des services sociaux en prônant la mixité du système. Pour ce faire, il s'appuie sur le droit à la vie et sur la liberté économique de faire des choix. Or, il est complètement faux de prétendre que l'introduction du secteur privé peut protéger le droit à la vie. Jamais le réseau public ne refuse des soins et des services à des personnes dont le droit à la vie est menacé. En réalité, il s'agit plutôt d'un faux prétexte pour justifier l'introduction du secteur marchand dans un domaine qui est vu de plus en plus comme une source potentielle de profits.

Contrairement à ce qui a été véhiculé dans les médias, le Parti québécois ne propose pas d'abroger la Loi 33 qui crée des centres médicaux spécialisés (CMS) et des hôpitaux privés et qui autorise l'assurance privée duplicative dans trois domaines. Il ne s'est engagé qu'à abroger le règlement qui autorise les CMS à pratiquer la presque totalité des chirurgies. Par ailleurs, le PQ favorise les garanties d'accès, lesquelles sont à l'origine des privatisations, notamment en Grande-Bretagne. La position du PQ rejoint celle du PLQ en cette matière.

L'absence de plate forme électorale en santé n'a pas empêché le Parti libéral du Québec de proposer un certain nombre de mesures ponctuelles pour parer au plus urgent. Aucune vue d'ensemble sur le devenir du système de santé, ni d'intention en regard de la privatisation n'ont été présentées. Toutefois, considérant son bilan des cinq dernières années, il faut bien comprendre que le PLQ, s'il est réélu, va poursuivre sur sa lancée de privatisation de la santé par le biais des garanties d'accès. En entrevue à *Tout le monde en parle*, le Premier ministre sortant, Jean Charest, a affirmé qu'environ 60 % du rapport Castonguay était déjà réalisé. Rappelons que plusieurs recommandations de ce rapport, dénoncées par la FIQ, prônent le développement de la prestation et du financement privé. Qu'entend donc faire le Parti libéral des 40 % restants du rapport Castonguay, alors que Jean Charest insiste sur le rôle que doit jouer le secteur privé en matière de santé?

Quant aux incitatifs financiers promis à la mi-novembre, la FIQ déplore l'approche simpliste du PLQ qui croit qu'une prime aux infirmières et infirmières auxiliaires règlera les défis de la pénurie de main-d'œuvre dans le réseau de la santé. L'amélioration concrète des conditions de travail et d'exercice doit être faite et c'est par la négociation que des solutions peuvent être trouvées. Le gouvernement Charest a plutôt choisi, et ce, de façon répétée, de passer outre à la volonté des membres exprimée par la voie de leurs syndicats et de la FIQ. Les lois 7, 8, 25, 30, 31 de décembre 2003 et 142 de décembre 2005 sont autant de manifestations de cette arrogance libérale.

Par ailleurs, QS est le parti ayant exprimé le mieux sa volonté de préserver et de développer sans équivoque le système public de santé. À l'analyse, il semble de plus en plus difficile de départager les orientations du PLQ et du PQ. Tout au plus pouvons-nous affirmer que le PQ n'est pas prêt à aller aussi rapidement que le PLQ, mais tous les deux vont bel et bien dans la même direction : la privatisation du système de santé et de services sociaux du Québec est à leur menu respectif. ■

ÉCONOMIE



Position de la **fiq** et enjeux

Dans la conjoncture actuelle, l'économie est certes une source d'inquiétude pour la majorité de la population. Alors que les bourses s'écroulent et que, jour après jour, se précise la menace d'une crise économique semblable à la Grande dépression, les partis politiques québécois tentent de récupérer l'incertitude.

Pour la FIQ, la crise actuelle vient confirmer ses inquiétudes maintes fois répétées à l'effet que la concentration accrue de la richesse, d'un point de vue purement économique, ne peut qu'être source d'instabilité, en plus de mettre en péril la cohésion sociale de notre société. En ce sens, la Fédération s'est toujours prononcée en faveur d'une fiscalité progressive et contre les réductions d'impôts à l'endroit des plus fortunés et des grandes entreprises, afin de permettre une meilleure redistribution de la richesse.

Pour la FIQ, l'engagement envers une plus grande justice sociale doit non seulement passer par une fiscalité progressive, mais également par des services publics accessibles, gratuits et de qualité. Par exemple, les droits à l'éducation et à la santé pour toutes et tous sont des droits que ne peut honorer le secteur privé, dont la motivation première demeure et demeurera toujours le profit. L'État doit se porter garant de ce droit afin que toutes et tous puissent avoir accès à des services sans égard à leur capacité de payer et doit disposer de ressources suffisantes pour assurer ses missions.

En somme, la Fédération affirme avec conviction que l'État doit intervenir dans l'économie afin de corriger les imperfections du marché. La crise actuelle démontre, de surcroît, que lorsque laissée à elle-même, « la main invisible » de l'économie est bien sélective et favorise toujours une infime minorité de la population au détriment de la grande majorité. Pour faire face aux défis du 21^e siècle, l'État doit avoir la volonté et les moyens de mettre en œuvre une stratégie permettant à l'ensemble de la population québécoise de vivre dans la dignité et le respect, valeurs que ne peut assumer le secteur privé. ■



La formation adéquate se distingue nettement en matière économique. Ainsi, alors que le PQ et le PLQ prévoient des investissements, bien que modestes, et une certaine intervention de l'État dans l'économie afin de juguler la crise, l'ADQ entend diminuer les investissements publics et réduire la taille de l'État. Les compressions budgétaires atteindraient deux milliards de dollars. Fidèle aux préceptes néolibéraux, l'Action démocratique justifie ces mesures en se disant partisane « du travail, de l'effort, de la prise de risque et de l'entrepreneuriat ». Conséquemment, l'ADQ propose de :

- Réduire d'un milliard de dollars les dépenses gouvernementales;
- Abolir le tiers des subventions accordées aux entreprises, soit un milliard de dollars;
- Vendre 7,5 % des actions d'Hydro-Québec afin de dégager un surplus permettant de financer la politique familiale;
- Améliorer l'accès au capital de risque;
- Promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Cette jeune formation politique propose de nombreuses mesures visant à accroître le rôle de l'État dans l'économie, de même qu'elle est en faveur d'une redistribution plus équitable de la richesse. Par exemple, QS propose de :

- Modifier le mandat de la Caisse de dépôt et de placement du Québec afin de favoriser des placements verts et socialement responsables;
- Encourager l'utilisation de l'épargne publique et collective pour les retraites en permettant une augmentation volontaire de la cotisation au RRQ pouvant aller jusqu'à 13 % du revenu, tout en décourageant l'épargne dans les régimes privés en réduisant le plafond des REER à 10 000 dollars;
- Établir une politique gouvernementale d'achat local, écologique et socialement responsable;
- Exiger des entreprises qui délocalisent leurs activités qu'elles remboursent les prêts et aides fiscales obtenus du gouvernement;
- Injecter 1,2 milliard de dollars pour le développement du transport en commun;
- Nationaliser l'énergie éolienne;
- Hausser le salaire minimum à 10,20 \$ de l'heure et l'indexer en fonction du seuil de faible revenu;
- Augmenter la liste des biens exemptés de TVQ;
- Geler les tarifs des services publics;
- Abolir l'Agence des partenariats public-privé du Québec et ne plus faire usage de ce mode de développement;
- Introduire de nouveaux paliers d'imposition pour une fiscalité davantage progressive;
- Majorer l'impôt sur le revenu et sur le capital des sociétés financières;
- Majorer ou réduire l'impôt sur le revenu des entreprises de 100 employés et plus en fonction du modèle de propriété et du degré de participation des employés aux décisions de l'entreprise et à l'organisation du travail;
- Réévaluer les aides fiscales dans le but de les réduire progressivement;
- Lever l'interdiction de faire faillite pour les anciens étudiants;
- Établir un plan d'élimination de la pauvreté via l'évaluation de la faisabilité d'un revenu de citoyenneté.



Le Parti québécois présente en matière d'économie des mesures très prudentes et sobres, qu'il justifie en raison de la perspective d'une crise économique. Ainsi, l'objectif est d'amenuiser « les conséquences du ralentissement économique mondial sans créer de pression sur les finances publiques du Québec ». En ce sens, un gouvernement péquiste s'engage à :

Pour les Québécoises et Québécois :

- Bonifier les programmes de formation de la main-d'œuvre;
- Instaurer un crédit d'impôt non remboursable équivalant à 20% des premiers 5 000 dollars d'intérêt annuel payables sur une hypothèque résidentielle des ménages dont les revenus globaux ne dépassent pas 150 000 dollars;
- Verser, pour une période de deux ans, 200 dollars par année aux prestataires du crédit d'impôt pour la TVQ;
- Reporter de 71 à 73 ans l'âge où les contribuables doivent convertir leur REER ou RPA en rente imposable.

Pour les entreprises :

- Garantir les prêts pour les entreprises;
- Éliminer d'ici 2010 la taxe sur le capital;
- Adopter des mesures fiscales favorisant l'investissement privé;
- Simplifier la réglementation et les procédures administratives touchant les entreprises;

- Créer un fonds d'investissement stratégique, administré par la Caisse de dépôt et de placement du Québec;
- Hausser à un milliard de dollars de capitalisation le plafond d'investissement des fonds fiscalisés tels que le Fonds de solidarité de la FTQ et le Fonds d'action de la CSN.

Pour les régions et leurs industries :

- Constituer des fonds régionaux qui seront notamment financés par les redevances sur les ressources naturelles;
- Décentraliser les pouvoirs en fonction de la capacité et de la volonté des divers territoires;
- Soutenir le transfert des fermes vers les jeunes générations;
- Soutenir les producteurs qui adoptent des pratiques agricoles durables;
- Adopter une politique sur l'étiquetage de tout produit contenant des OGM;
- Dédommager adéquatement l'industrie du fromage pour les pertes subies lors de la crise de la listériose;
- Soutenir le développement de la 2^e et 3^e transformation du bois.

QUÉBEC
2008





L'économie est la pierre angulaire de la plateforme libérale et de sa stratégie de campagne. La perspective d'une crise économique majeure a d'ailleurs servi d'alibi au parti au pouvoir pour déclencher les présentes élections. Les engagements du PLQ en matière d'économie se déclinent en trois volets, soit la protection des emplois, du pouvoir d'achat et des entreprises.

En ce qui a trait aux emplois, le Parti libéral prévoit, entre autres, de :

- Bonifier de 4 milliards de dollars (de 37 à 41 milliards de dollars) les investissements en infrastructures;
- Augmenter de 25 % (de 50 à 75 %) l'aide financière aux entreprises pour la formation professionnelle.

Quant à la protection du pouvoir d'achat, le PLQ entend :

- Augmenter le salaire minimum à 9,50 \$ de l'heure en 2010;
- Augmenter les prestations d'aide sociale de 2,36 %;
- Augmenter à 2 000 \$ la déduction pour revenus de retraite.

Enfin, concernant la protection des entreprises, les libéraux comptent :

- Garantir les prêts aux entreprises grâce à une enveloppe additionnelle de 1 milliard de dollars;
- Augmenter d'un milliard de dollars d'ici 2010 le capital investi par la Société générale de financement (SGF) dans les entreprises.

Commentaires de la

La FIQ est convaincue que la crise financière et économique se pointant à l'horizon a pour racine la faillite des idées associées à l'idéologie néolibérale. En faire fi, serait une grave erreur; les conséquences pourraient se faire sentir encore longtemps. L'intervention de l'État dans l'économie et une meilleure redistribution de la richesse semblent incontournables.

À ce titre, Québec solidaire se démarque nettement de ses adversaires politiques. Il propose de nombreuses mesures s'inscrivant favorablement dans la foulée des valeurs et des positions historiques de la FIQ. Par exemple, l'indexation du salaire minimum en fonction du seuil minimum de revenu est une mesure beaucoup plus efficace pour enrayer la pauvreté que la hausse proposée par le PLQ. Un bémol doit cependant être apporté quant à la faisabilité de ces mesures, puisqu'elles ne sont pas présentées dans un cadre financier. Cependant, il faut souligner que Québec solidaire n'est pas seul dans cette situation, puisque aucun parti n'a cru bon de présenter de cadre financier.

Par ailleurs, l'ADQ est une formation qui se situe définitivement aux antipodes des valeurs et convictions de la Fédération. En clair, l'ADQ propose d'aller encore plus loin dans la poursuite de l'utopie néolibérale, complètement discréditée à travers le monde et pointée du doigt comme la grande responsable de la crise actuelle. D'ailleurs, la crise financière et économique ne semble pas apparaître au radar adéquate, sûrement trop occupé dans sa croisade en faveur des arbres de Noël... Dans la conjoncture actuelle, sabrer deux milliards de dollars dans le budget du gouvernement traduit, au mieux, une grande méconnaissance des règles de base économiques, et au pire, l'expression d'un aveuglement idéologique dangereux et irresponsable.

Enfin, comment départager les mesures proposées par le PLQ et par le PQ? Définitivement, ces deux partis semblent s'entendre sur les actions à poser en matière économique, ce qui ne vient que renforcer la futilité des raisons évoquées par Jean Charest pour déclencher les élections. Qui plus est, soit les engagements économiques du PLQ ont déjà été annoncés avant le déclenchement des élections, soit ils auraient pu être adoptés par simple voie réglementaire. Doit-on s'étonner d'assister à une campagne centrée sur l'image des chefs? En somme, tant les libéraux que les péquistes proposent des politiques timides qui risquent d'avoir très peu d'effet advenant une véritable crise économique. ■



FEMMES, FAMILLE ET PAUVRETÉ

Position de la **fiq** et enjeux

Les femmes composent la très forte majorité des membres de la FIQ. Dès sa création, la Fédération reconnaît que l'avancement d'une société ne peut se faire sans la défense et la promotion des droits des femmes, des travailleuses et des citoyennes.

La lutte de l'équité salariale pour les employé-e-s du secteur public est l'une des actions prioritaires menées par la Fédération pour l'égalité et l'amélioration de la situation économique des femmes. La FIQ s'implique activement pour l'élimination de la pauvreté, de la violence, des formes d'inégalités et de discrimination vécues par les femmes.

La FIQ, qui s'oppose à tout développement du secteur privé en santé, a dénoncé, récemment, le cas des services d'avortement qui, par la portée élargie de la Loi 33, menace l'accessibilité, l'universalité et la gratuité des services en matière d'interruption de grossesse.

La FIQ a également à cœur les besoins des familles et des travailleuses. Elle considère plus que nécessaire la mise en place d'une politique de natalité et d'une politique familiale efficace. Pour une vie familiale saine et de qualité, la FIQ réclame une véritable politique de conciliation famille/travail/vie personnelle qui tienne compte des conditions de travail actuelles dans réseau de la santé et des services sociaux. La surcharge de travail, le recours aux heures supplémentaires obligatoires et les statuts précaires, sans cesse dénoncés par la FIQ, sont encore trop présents dans les établissements de santé pour que les professionnelles en soins prétendent à un équilibre entre leur travail, leur famille et leur vie personnelle

La Fédération endosse les objectifs de la Coalition pour le maintien de l'universalité des services de garde. Au même titre que les services publics en santé et en éducation, la FIQ croit que le maintien de l'universalité des services de garde est un droit afin de bénéficier des meilleures conditions de développement possibles pour les enfants, dès le plus jeune âge. Pour répondre à la situation particulière des femmes et à la réalité des professionnelles en soins qui assurent les services de jour, de soir et de nuit, la FIQ revendique la mise en place de ces services sur les milieux de travail. ■



S'il est reporté au pouvoir, le PLQ s'engage à :

- Maintenir le tarif quotidien des services de garde à 7 \$ pour la durée du prochain mandat;
- Créer 15 000 nouvelles places en garderie à contribution réduite pour un total de 235 000 places disponibles;
- Bonifier le crédit d'impôt admissible pour les frais de garde, autres que ceux à 7 \$, en faisant passer le revenu familial admissible de 80 000 \$ à 125 000 \$;
- Faire passer le nombre de jours de congés sans solde de 10 à 15 jours aux parents qui doivent s'occuper d'un enfant.



Le PQ présente plusieurs mesures qui visent à soutenir la famille, assurer la sécurité des enfants, aider les familles à se donner un toit et développer la solidarité sociale. Ces propositions visent à :

Soutenir la famille

- Offrir un meilleur soutien au moment de la naissance;
- Introduire une allocation de soutien à la rentrée scolaire;
- S'assurer que chaque enfant ait sa place dans un service de garde par la création de 30 000 places en garderie en un an;
- Favoriser la présence de services de garde dans divers milieux où le besoin se fait particulièrement sentir : lieux de travail, institutions d'enseignement, milieux communautaires, milieux défavorisés, etc.;
- Assurer une plus grande flexibilité des services de garde : plage horaire de 12 heures dans certains CPE, service de garde pour horaires de travail atypiques (de soir, de nuit, de fin de semaine), service de garde à temps partiel, développement et meilleur soutien des haltes-garderies, services additionnels et services mieux adaptés pour les enfants handicapés;
- Inciter tous les employeurs à instaurer une politique de conciliation famille-travail;
- Créer une banque annuelle de jours de congé pour activités familiales, et ce, tant pour prendre soin de ses enfants que de ses parents;
- Assurer un financement adéquat des organismes communautaires pour les familles;
- Réviser le traitement fiscal des pensions alimentaires pour enfants.

Assurer la sécurité des enfants

- Favoriser le financement direct aux organismes communautaires des quartiers défavorisés qui font de l'intervention dans les domaines de la criminalité, de la prostitution et de l'itinérance, particulièrement chez les jeunes;
- Soutenir le développement et la réfection d'infrastructures telles que les parcs, piscines, centres sportifs ou bibliothèques dans les quartiers où celles-ci sont insuffisantes ou délabrées.

Aider les familles à se donner un toit

- Faciliter l'accès à la propriété pour les familles;
- Augmenter le nombre de logements sociaux pour les familles, les aîné-e-s et les personnes seules.

Développer la solidarité sociale

- Améliorer le programme d'allocation logement pour les personnes seules;
- Augmenter les budgets des services aux jeunes et à leur famille;
- Soutenir les jeunes qui quittent les centres jeunesse à l'âge adulte;
- Amener le Québec au nombre des nations industrialisées comptant le moins de pauvreté;
- Procéder à la pleine indexation des prestations d'aide sociale.



Les propositions de Québec solidaire mettent de l'avant plusieurs mesures sociales qui visent notamment, à lutter contre la pauvreté, à réviser la Loi sur les normes du travail, à faciliter l'accès à la syndicalisation, à combattre les formes d'exclusion et de discrimination et à soutenir les familles.

Lutte contre la pauvreté

- Élaborer un filet de sécurité sociale pour les travailleurs-euses autonomes;
- Hausser immédiatement les prestations d'aide sociale et réviser la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles;
- Proposer à l'Assemblée nationale l'adoption d'une motion exigeant que le gouvernement fédéral consacre davantage de ressources à la lutte contre la pauvreté;
- Construire 50 000 nouveaux logements sociaux.

Révision de la Loi sur les normes du travail

- Payer 5 des 10 journées de congé pour responsabilité familiale prévue par la loi;
- Étendre la durée des vacances annuelles payées à 3 semaines après un an de service continu.

Accès à la syndicalisation

- Abroger les lois antisyndicales (7, 8, 30, 31, 142) du gouvernement Charest et permettre de véritables négociations entre les syndicats du secteur public et l'État;
- Élargir la définition de salarié;
- Rendre obligatoire le versement d'une indemnité de licenciement à chaque employé-e.

Égalité femmes-hommes

- Modifier la Loi sur l'équité salariale pour qu'elle s'applique pleinement aux entreprises ayant à leur emploi entre 10 et 49 personnes;
- Accroître la représentation des femmes dans les lieux de pouvoir.

Violence faite aux femmes

- Renforcer et développer davantage les campagnes de sensibilisation et d'éducation sur les violences faites aux femmes;

- Assurer un meilleur support financier aux groupes de femmes qui interviennent dans le domaine des violences faites aux femmes;
- Appuyer les démarches des femmes autochtones en faveur du respect de leurs droits fondamentaux.

Communautés culturelles et immigration

- S'assurer de la reconnaissance des diplômes des travailleurs-euses de l'étranger ou les informer du niveau d'équivalence et des études à faire, avant leur immigration au Québec;
- Faciliter l'accès à la syndicalisation dans les secteurs où règnent la précarité et les bas salaires;
- Abroger le délai de carence exigé aux nouveaux arrivants pour la Régie d'assurance maladie du Québec et pour l'assistance emploi;
- Renforcer le rôle de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse;
- Proposer un plan d'action pour lutter contre le racisme dont les peuples autochtones sont l'objet.

Soutien aux familles

- Élargir le régime québécois d'assurance parentale pour offrir une couverture aux 20 000 personnes actuellement non incluses;
- Rétablir le régime universel d'allocations familiales et des prestations ciblées pour les familles à faible revenu;
- Créer 38 000 nouvelles places en garderie;
- Assouplir la structure des centres de la petite enfance (CPE) pour soutenir les familles dont les parents occupent des emplois atypiques;
- Transférer graduellement le financement des services de garde privés vers les CPE.



Les éléments de la plateforme de l'ADQ concernant la famille se concentrent sur les trois mesures suivantes :

- Instaurer une allocation familiale hebdomadaire de 100 \$ pour chaque enfant d'âge préscolaire ne fréquentant pas le réseau de garderies. L'ADQ ne prévoit pas de nouvelles places en garderie;
- Instaurer une allocation aux familles de 5 000 \$ pour un troisième enfant et pour chacun des suivants;
- Faciliter le retour au travail des parents qui ont bénéficié du régime québécois d'assurance parentale en misant notamment sur l'assouplissement et la prolongation du congé parental en offrant la possibilité de le répartir sur 65 semaines.

QUÉBEC
2008



Commentaires de la

Pour ce qui est du soutien aux familles, toutes les formations politiques avancent leurs mesures. L'ajout du nombre de places en garderie à contribution réduite est la principale mesure annoncée pour les familles québécoises par le PLQ et le PQ. Leurs propositions se distinguent par le nombre de places annoncé et la mise en application de cette mesure.

Pour le Parti libéral du Québec, Jean Charest entend créer 15 000 nouvelles places d'ici 2012 alors que le Parti Québécois met de l'avant le concept « un enfant, une place » en proposant 30 000 places supplémentaires dès la première année d'un mandat péquiste. Le PQ annonce également une bonification du soutien à la naissance et la création d'une allocation de soutien à la rentrée scolaire. À l'exclusion de ces trois mesures, les propositions de la plate-forme péquiste n'offrent pas de cadre financier.

En ce qui concerne le maintien du tarif quotidien des services de garde à 7 \$, l'engagement du PLQ est à considérer avec une certaine dose de scepticisme puisqu'en 2003, alors que le tarif quotidien était à 5 \$, Jean Charest avait fait la même promesse qu'il a reniée quelques mois plus tard. Le PLQ fera-t-il de même pour les places supplémentaires annoncées dans les services de garde?

La vision adéquate du soutien aux familles est la même que celle proposée à la dernière élection provinciale de 2007. Plutôt que de hausser le nombre de places disponibles dans les garderies à 7 \$, l'ADQ souhaite instaurer une allocation familiale hebdomadaire de 100 \$ par enfant d'âge préscolaire qui ne fréquente pas le réseau de garderies. L'an dernier, le Conseil du statut de la femme a critiqué cette mesure. Le versement d'une telle allocation, que recevrait notamment le parent à la maison, ramènerait un certain nombre de femmes dans une dynamique de travail traditionnelle, où seul l'homme subvient aux besoins de la famille. La proposition de l'ADQ risque alors d'accroître la dépendance financière des femmes à l'égard du conjoint, voire aux mesures d'assistance de l'État. La FIQ est d'avis, à l'instar du Conseil du statut de la femme, que ce type de soutien aux familles nuit à l'autonomie économique des femmes en général.

Les propositions de Québec solidaire visent à mettre à l'ordre du jour électoral la famille, particulièrement la conciliation travail-famille. Les accommodements du temps de travail en faveur de la vie familiale occupent une grande part des mesures envisagées. De plus, QS souhaite la création de 38 000 places supplémentaires dans les garderies à 7 \$ et la construction de 50 000 logements sociaux. Enfin, Québec solidaire se distingue par l'importance qu'il accorde aux droits des femmes, des autochtones et des immigrant-e-s. ■

QUÉBEC 2008



**La FIQ,
une voix
qui porte,
des gestes
qui comptent**

**Le 8 décembre prochain,
exerçons notre
droit de vote!**



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

FIQ Montréal | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec |

1260, boul. Lebourgneuf, bur. 300, Québec (Québec) G2K 2G2 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

www.fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983